



# APPEL aux DONNS

*Dans le cadre du Bicentenaire de la mort de Napoléon et du Centenaire de la création de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH), la SMLH de Tarn-et-Garonne lance un appel aux dons pour la réalisation d'une statue de l'Empereur Napoléon.*

# SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES  
DE LA LÉGIION D'HONNEUR  
*Section de Tarn-et-Garonne*

L'année 2021 sera marquée par la commémoration du Bicentenaire de la mort de l'Empereur Napoléon le 5 mai 1821. L'année Napoléon se déclinera dans toute la France grâce à de nombreuses initiatives privées et publiques.

La Société des Membres de la Légion d'Honneur de Tarn-et-Garonne (SMLH 82) a souhaité pour sa part s'inscrire dans ce processus mémoriel car elle reste attachée à sa filiation avec la création de la Légion d'honneur par Napoléon.

Mais la SMLH 82 a voulu également honorer le rôle joué par Napoléon dans la création du département de Tarn-et-Garonne par le sénatus-consulte du 4 novembre 1808.



À cet égard, une statue de l'Empereur installée sur l'allée qui porte son nom à Montauban, à l'occasion du Bicentenaire de sa mort, serait une juste reconnaissance publique.



Dans cette perspective, la SMLH 82 a décidé de proposer à la Ville de Montauban la **réalisation d'une statue en pied de l'Empereur qui sera installée sur l'Allée de l'Empereur** mi-octobre.

La ville de Montauban a donné un accord à cette proposition. Le socle et l'installation seront réalisés par la ville de Montauban.

Dans le cadre de la commémoration du Centenaire de la SMLH et du Bicentenaire de la mort de l'Empereur Napoléon, cette initiative de la SMLH 82 est de nature à s'inscrire durablement dans la mémoire d'une ville tout en affirmant le prestige de la Légion d'honneur et le rayonnement de notre société.

**Vous pouvez aider au financement** de ce projet en envoyant vos dons :

Secrétariat de la SMLH 82  
Délégation Militaire Départementale 82  
13, avenue du 11<sup>ème</sup> RI ~ BP 762  
82013 Montauban Cedex



Montauban ~ Allée de l'Empereur

Les chèques sont à libeller à l'ordre de la SMLH, qui est une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique par décret.

Joignez à votre don vos coordonnées (nom, prénom, adresse) pour recevoir le reçu permettant **la défiscalisation**.

Soyez par avance remercié **de votre générosité et de votre soutien**.